

# FRUCTÔSE RECRUTE !

## RESPONSABLE ARTISTIQUE (CDI)

L'association Fructôse recherche un·e responsable artistique pour compléter son équipe salariée. Le·a responsable artistique, sous la responsabilité directe du Conseil d'Administration et en étroite collaboration avec la coordinatrice, encadre le travail de l'assistante de production, travaille quotidiennement avec le reste de l'équipe salariée (chargé de communication, régisseur général et assistant régie) et de l'association (groupes de travail, bénévoles). Les missions et responsabilités qui lui incombent sont détaillées dans les pages suivantes.

### ▲ QUI SOMMES-NOUS ?



Implantée depuis 2008 sur le môle 1 du port industriel de Dunkerque, Fructôse est une association qui se définit comme une base de soutien aux artistes évoluant dans le champ des arts visuels. Elle accompagne les processus créatifs et se définit comme un espace de rencontres et de découvertes artistiques pour les artistes et les habitant·es. Son projet se résume en quatre verbes : Fédérer, Soutenir, Valoriser et Connecter.

Fructôse **FÉDÈRE** une communauté solidaire. Militante, l'association œuvre pour le respect de la législation autour de la propriété intellectuelle et la défense des bons usages professionnels en lien avec les différents réseaux dont elle est partie prenante.

L'association met à disposition ses moyens (ateliers de production, impression, bois et métal) et ses compétences afin de **SOUTENIR** la recherche, la création et l'expérimentation artistique. En plus des artistes résident·es permanent·es, l'association accueille et invite une diversité d'artistes chaque année, venant de France, mais aussi de Belgique ou d'Angleterre.

Fructôse **VALORISE** le travail des artistes qu'elle accompagne au quotidien, via ses outils de communication et lors des événements qu'elle organise.

L'association se **CONNECTE** avec une multitude de partenaires des secteurs culturel, social, éducatif, etc à l'échelle locale, régionale, nationale et eurorégionale.

# LE POSTE DE RESPONSABLE ARTISTIQUE

## 1. Conditions

- CDI à temps plein du lundi au vendredi ;
- Travail occasionnel les soirs et les week-ends (réunions, événements) ;
- Lieux de travail :
  - « La Fabrique » Rue du Magasin général — 59140 Dunkerque (bureaux admin.)
  - « Les Mouettes » Quai Freycinet 3 — 59140 Dunkerque (ateliers des artistes)
- Salaire : groupe 3 (cadre) de la CCNEAC

## 2. Enjeux du poste

- Définir le projet artistique de l'association, s'inscrivant dans l'identité de Fructôse, sur une période pluri annuelle donnée. Le·a responsable artistique est force de proposition auprès du conseil d'administration.
- Concevoir la programmation artistique annuelle
- Concevoir et mettre en œuvre la politique d'accompagnement des artistes
- Soutenir, favoriser et accompagner une effervescence artistique interne quotidienne au sein du bâtiment des Mouettes.
- Prendre en compte l'histoire, les valeurs et l'identité de Fructôse
- Prendre part à la dynamique collective actuelle et la porter plus loin

## Positionnement du poste

Le·a responsable artistique, sous la responsabilité du Conseil d'Administration et en étroite collaboration avec la coordinatrice.

- Assure des missions de direction au sein de l'équipe, travaille quotidiennement avec le reste de l'équipe salariée (coordinatrice, chargé de communication, régisseur général et assistant·e régie) pour la mise en œuvre des projets
- Propose une ligne directrice artistique
- Coordonne la programmation artistique de Fructôse
- Assure et met en œuvre la programmation "accompagnement artistique" avec la coordinatrice
- Participe, au regard des besoins, aux conseils d'administration
- Participe aux différents groupes de travail internes à Fructôse (dont artistique et accompagnement...)

# LE POSTE DE RESPONSABLE ARTISTIQUE

## 3. Missions

- Conception et planification de la programmation annuelle (N+1/ N+2..) en lien avec la coordinatrice et avec le soutien du groupe artistique, en lien avec le projet associatif ;
- Conception et coordination de la politique d'accompagnement annuelle en lien avec la coordinatrice et le groupe accompagnement ;
- Être auprès des artistes usager.es et accompagné.es ;
- Représentation publique de l'association et participation aux réseaux et collectifs professionnels dans lesquels Fructôse s'inscrit, dans le cadre de la défense des valeurs du projet associatif et en lien avec la coordinatrice ;
- Participation à la conception et au déploiement d'une politique de partenariat avec la coordinatrice.

## 4. Activités et tâches

### Définition de la programmation artistique

- Veille sur l'actualité des arts visuels et recherches de partenaires, d'artistes, etc. ;
- Recherches et conceptions de projets et/ou dispositifs discutés avec le groupe de travail artistique et la coordinatrice ;
- Budgétisation et estimation des moyens nécessaires, en lien avec la coordinatrice ;
- Mise en place des processus de sélection pour les projets ou dispositifs concernés.

### Coordination de la mise en œuvre des projets

- Supervision de l'équipe salariée (technique/production/communication) dédiée permanente ou intermittente ;
- Encadrement direct du travail de l'assistant.e de production ;
- Suivi technique des projets avec l'équipe régie et/ou les prestataires extérieures ;
- Supervision des contenus de communication avec le chargé de communication.

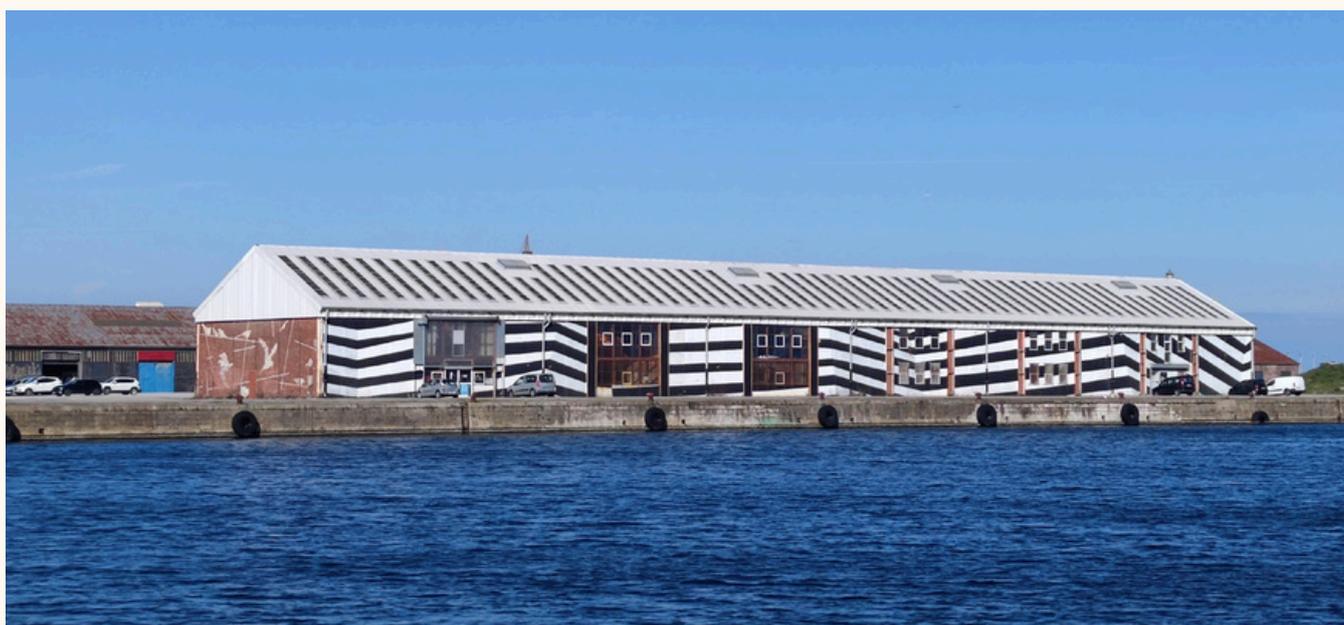
# LE POSTE DE RESPONSABLE ARTISTIQUE

## Coordination de l'accompagnement

- Mise en place des processus de recrutement, de sélection et de suivi des artistes accompagné·es chaque année, en lien avec le groupe accompagnement ;
- Définir les objectifs d'accompagnement selon les besoins de chaque artiste ;
- Mettre en place les actions d'accompagnement (individuelles ou collectives) pour répondre aux objectifs de chaque artiste accompagné·e en collaboration avec les personnes ressources pertinentes, internes et externes à l'association : sessions d'information, formations techniques, mise en réseau avec des professionnel·les (rencontres avec des commissaires, directeur·rices de structures, etc.) ;
- Coordination du "compagnonnage" : suivi des actions de partage de connaissances et de compétences entre membres de l'association ;
- Contribuer à la rédaction des supports de communication pour les artistes et professionnel·les des arts visuels, avec le chargé de communication ;
- Tenue d'une permanence hebdomadaire destinée aux artistes dans les ateliers ;
- Veille sur la législation du régime artiste-auteur·rice.

## Participation à la vie associative

- Coordination des groupes de travail accompagnement et artistique ;
- Participation aux réunions de CA ou d'autres groupes de travail à leur invitation ;
- Participation aux temps forts annuels de la vie associative ;
- Participation aux événements de l'association (accueil, tenue des adhésions, etc).



# VOTRE PROFIL

## 1. Compétences/connaissance souhaitées

- Formation artistique supérieure et/ou expérience similaire souhaitée ;
- Maîtrise de la gestion de projets ;
- Maîtrise du domaine des arts visuels et connaissance des réseaux professionnels ;
- Bonne connaissance du droit de la propriété intellectuelle, des spécificités administratives liées et du statut d'artistes-auteur·rice ;
- Appétence pour le secteur associatif et culturel ;
- Bonne maîtrise des logiciels de bureautique (suite libreoffice) ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Bonne maîtrise de l'anglais souhaitée, la pratique du néerlandais serait un plus.

## 2. Qualités requises

- Très bon sens relationnel ;
- Sens de l'organisation, de la priorisation, rigueur ;
- Capacité à encadrer une équipe, volonté d'évoluer dans l'esprit de communauté défendu par l'association ;
- Sens du collectif ;
- Autonomie et capacité d'adaptation ;
- Sens de la négociation.

# LES MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures sont à adresser à **Valérie MATHIAS HUSSON**, Co-Présidente de l'association Fructôse avec CV et lettre de motivation en format pdf, par mail à [recrutement@fructosefructose.fr](mailto:recrutement@fructosefructose.fr).

Pour toute demande d'information, contactez l'équipe au 03 28 64 53 89.

## Calendrier

- Candidatures à transmettre au plus tard **dimanche 30 juin à 23h59**
- Réponses aux candidat·es la semaine du 1er juillet
- Dates des entretiens au plus tôt, en présentiel
- Prise de fonction le plus tôt possible, idéalement le 1er septembre